

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion, a délibéré sur les points suivants :

EMPLOIS :

- **ADHESION ATELIER DE DEVELOPPEMENT :**

Le CM a décidé d'adhérer à l'association « Atelier de Développement » située à Darney (Vosges). Cette adhésion va permettre le recrutement exceptionnel d'agents pour palier à des absences ponctuelles de personnels.

- **AVANCEMENTS DE GRADE :**

Le CM a fixé, à compter du 01/06/2021, les taux de promotion des agents dans la Collectivité.

BUDGETS :

- ✓ **Vignettes transport scolaire :**

Le CM a décidé le maintien, pour l'année 2021-2022, de la prise en charge financière de la carte de transport scolaire à hauteur de 94 € par élève fréquentant le Collège Camille Claudel de Xertigny (Vosges) sur présentation d'un justificatif de paiement.

SOCIETE SPL XDEMAT :

Le CM a approuvé la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions.

PROJET INSTALLATION MEDECIN :

Le CM a approuvé l'étude du projet d'installation d'un médecin en milieu rural. Ce dossier permettrait, à terme, de conserver un médecin sur la Commune de Charmois l'Orgueilleux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Diverses informations ont été communiquées par le Maire à l'intention du conseil municipal concernant :

- l'assistance à Maître d'ouvrage. La CAE a été sollicitée pour faire cette assistance permettant la coordination de tous les corps de métiers devant intervenir sur le projet d'amélioration du centre bourg de Charmois.
- Étude d'implantation d'une chaudière à plaquette sur Charmois l'Orgueilleux. Le Maire a évoqué la participation importante de l'ordre de 70% du Président de la région GRAND EST, Mr ROTTNER à cette étude. Un courrier de remerciement a été envoyé.

A cette occasion, il est rappelé aux conseillers municipaux qu'une visite du site de Girancourt est prévue le 10 juin prochain car cette installation est très ressemblante à celle qui pourrait équiper Charmois.

- Il a été rappelé que la CAE, le Département et la Région ont soutenu le dossier, proposé par la commune, d'accompagnement financier d'habitants de Charmois pour la réhabilitation de maisons, tout particulièrement au niveau énergétique.
- Enfin, il a été établi la grille de présence des élus aux 2 journées d'élections des 20 et 27 juin pour la tenue des bureaux de vote.

Un remerciement tout particulier aux bénévoles, non élus, qui ont bien voulu prendre le rôle d'assesseur.

Le Maire,
Eric DEL MISSIER